

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
29 octobre 2019

Date d'affichage
12 novembre 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Séance du 4 novembre 2019

Le lundi 4 novembre 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(s) : Jocelyne CASTON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Catherine BESSON, Sylvie VACHON (procuration donnée à Denis CORNILLON).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Bernard VINCENT.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID) :

Sortie du périmètre, des communes de Saulce-sur-Rhône et Mirmande

Le Maire indique à l'assemblée que les communes de Saulce-sur-Rhône et Mirmande ont formulé cette demande suite au refus de l'UAFI de Saulce-Mirmande de transférer leur réseau au SID.

Le Maire ajoute que sur ce point particulier, une absence de délibération du Conseil municipal équivaut à un refus de la part de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE que les Communes de Saulce-sur-Rhône et Mirmande sortent du périmètre du SID.

NOTE que la sortie sera prononcée dès l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral entérinant les décisions concordantes des communes adhérentes au Syndicat.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER

